



ROYAUME DE BELGIQUE  
Service public fédéral  
Affaires étrangères,  
Commerce extérieur et  
Coopération au Développement



Royal Institute  
for International Relations

*Consultation de la société civile dans le cadre de la future Présidence belge 2010*

## Education, Culture et Citoyenneté européenne

**Séminaire du 30 mars 2009 - Palais d'Egmont  
Place du Petit Sablon, 1000 Bruxelles**

Le Service Public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement et l'Institut EGMONT – Institut Royal des Relations Internationales ont le plaisir de vous inviter à participer au séminaire sur le thème « *Education, Culture et Citoyenneté européenne* » qui se tiendra le 30 mars 2009.

Cet évènement s'inscrit dans un cycle de consultations de la société civile belge destinées à approfondir différentes thématiques européennes dans le cadre de la préparation de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne au second semestre 2010.

Différents représentants et membres de la société civile belge seront présents pour débattre de ces thèmes autour des deux sessions suivantes: **Session 1 - Les fondements de la citoyenneté européenne : une Europe par et pour les citoyens ? ; Session 2 - Education et culture : catalyseurs de l'intégration européenne.** Chacun des thèmes sera brièvement introduit par un expert et suivi par un débat interactif avec les participants.

En tant que représentant privilégié de la société civile belge, nous vous offrons l'opportunité de vous faire entendre et d'exprimer votre point de vue. Nous comptons sur votre participation active afin d'enrichir au maximum l'interactivité du débat !

## - Programme -

- 13.15 Accueil des participants
- 13.45 **Session 1 – Les fondements de la citoyenneté européenne : une Europe par et pour les citoyens ?**  
Introduction : *Professeurs Piet Van Nuffel* (KUL) (tbc) & *Jean Beaufays* (ULG) (tbc)  
*Les participants sont invités à exprimer leurs points de vues sur le thème proposé*
- 15.30 Pause café
- 16.00 **Session 2 –Education et culture : catalyseurs de l'intégration européenne**  
Introduction: *Mary Ann Devlieg* (Secrétaire-générale IETM)(tbc) & *Paul Van Cauwenberge* (Recteur Ugent)  
*Les participants sont invités à exprimer leurs points de vues sur le thème proposé*
- 17.45 Fin de session

## - Note de cadrage et questions pour nourrir les débats -

### **Session 1 – Les fondements de la citoyenneté européenne : une Europe par et pour les citoyens ?**

Instituée par le traité de Maastricht, la citoyenneté de l'Union européenne complète mais ne remplace pas la citoyenneté nationale. Elle constitue un lien entre l'Union et ses citoyens destiné à favoriser le sentiment d'appartenance à l'Europe et le développement d'une véritable identité et citoyenneté européenne. Comme l'ont montré les « non » français, néerlandais et irlandais aux référendums sur le Traité constitutionnel de Lisbonne, la légitimité de l'Union peut être contestée, et la conscience de partager un même destin reste encore fragile. Les conclusions tirées du Forum « Vous et l'Europe » montrent que les citoyens se sentent peu informés et éloignés du processus décisionnel européen. C'est pourquoi promouvoir une citoyenneté active et rapprocher toujours plus l'Europe de ses citoyens constituent un défi majeur pour l'avenir de l'UE.

*Comment rendre plus perceptibles à l'opinion publique, les avantages concrets et les droits liés à la citoyenneté européenne ? Par quels moyens peut-on renforcer le sentiment d'appartenance à l'UE ? Comment répondre au sentiment d'un « déficit démocratique » perçu par les citoyens ? Quel peut être à cet égard le rôle des élections parlementaires européennes de 2009, vues comme l'expression de la citoyenneté européenne ? De quelle manière peut-on rapprocher l'UE de ses citoyens ? Comment créer un véritable « espace politique européen » à l'instar de l'espace économique ?*

## Session 2 – Education et culture : catalyseurs de l'intégration européenne

L'éducation et la culture ont un rôle fondamental à jouer dans le processus d'intégration européenne. Les activités de l'UE dans le domaine de l'éducation visent à améliorer la qualité des systèmes de formation et d'apprentissage et à offrir de meilleures opportunités aux individus, à tous les stades de leur vie. L'action coordonnée des Etats membres et des institutions communautaires a donné lieu à divers processus de coopération et à différents programmes de financement comme le célèbre programme « Erasmus ». Cette collaboration s'est accélérée dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne ayant pour ambition de faire de l'UE l'une des économies de la connaissance les plus avancées au monde. Face au défi de la globalisation, l'éducation prendra encore plus d'ampleur dans la Stratégie de Lisbonne post-2010.

*Comment peut-on renforcer le rôle de l'UE en matière d'éducation ? Quel bilan peut-on faire à la veille de l'échéance de nombreux des programmes/processus en cours ? Quelles sont les perspectives post-2010? Comment améliorer l'accès des citoyens et en particulier des jeunes aux programmes d'éducation et de formation européens ? Faut-il rendre obligatoire un séjour d'études ou de formation au sein du curriculum des cycles supérieurs? Comment encourager de façon concrète la citoyenneté européenne à travers des cursus de l'enseignement obligatoire? Comment développer des indicateurs et fixer des critères de référence pour mesurer les progrès des systèmes éducatifs ?*

La culture, au sens large, revêt une grande importance dans les sphères politique, sociale et économique. C'est pourquoi l'Union encourage la coopération entre les États membres et appuie leurs actions. Sur le plan culturel, la Commission a proposé « un agenda européen de la culture » axé sur trois grands objectifs : la diversité et le dialogue interculturels, la culture comme catalyseur de la créativité et de l'innovation, et en tant qu'élément essentiel des relations internationales. Gérer la diversité et la richesse culturelles de l'Europe ainsi que les différences d'identité et de perception qu'elle peut entraîner tout en façonnant son unité fait en effet figure d'un formidable défi pour l'Union élargie.

*Comment peut-on renforcer le rôle de l'UE en matière culturelle ? Quelle est la portée de la devise européenne : « Unis dans la diversité » ? Quels sont les opportunités et les défis qu'elle représente ? Comment renforcer l'importance de la culture comme outil de développement économique ? De quelle manière peut-on concilier industrie culturelle et diversité culturelle ? Quels objectifs culturels pour les relations extérieures de l'Union ? Comment valoriser et soutenir le rôle du sport dans la société européenne? Quid d'une politique sportive en réponse à l'exclusion sociale et la pauvreté ? Dans la Stratégie de Lisbonne post-2010, quels accents de la politique de la jeunesse pourraient être mis en avant ?*